

RCS : ROANNE  
Code greffe : 4201

Actes des sociétés, ordonnances rendues en matière de société, actes des personnes physiques

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

**Le greffier du tribunal de commerce de ROANNE atteste l'exactitude des informations transmises ci-après**

Nature du document : Actes des sociétés (A)

Numéro de gestion : 2005 B 00347  
Numéro SIREN : 484 798 533  
Nom ou dénomination : BLANC ET ASSOCIES AUDIT

Ce dépôt a été enregistré le 20/11/2019 sous le numéro de dépôt 4534

**BLANC ET ASSOCIES AUDIT**  
Société À Responsabilité Limitée au capital de 150 000.00 €  
Siège social : 6 Rue Gilbertès  
42300 ROANNE

484 798 533 RCS ROANNE

---

**PROCES VERBAL DES DECISIONS EXTRAORDINAIRES  
DE L'ASSOCIE UNIQUE EN DATE DU 14 NOVEMBRE 2019**

L'an deux mille dix-neuf, à dix heures ,

Monsieur Jean Sébastien BLANC, associé unique et gérant est présent.

Il rappelle l'ordre du jour :

- **Modification des statuts sous réserve de la réalisation de la cession de parts sociales,**

**PREMIÈRE RESOLUTION**

Monsieur Jean Sébastien BLANC, cédant, soussigné entend céder au cessionnaire, Madame Laëtitia AMBROISE, soussignée qui accepte, la pleine propriété de une (1) part sociale, numérotée 1, lui appartenant de la société BLANC ET ASSOCIES AUDIT.

Conformément aux dispositions de l'article 10 des statuts, le cessionnaire, Laëtitia AMBROISE, est dûment agréée en qualité de nouvelle associée.

**DEUXIÈME RESOLUTION**

Sous condition de réalisation de la résolution qui précède, l'associé unique , décide de modifier comme suit l'article 8 des statuts, pour tenir compte de la nouvelle répartition des parts :

**Article 8 – Capital social**

Le capital social est fixé à la somme de cent cinquante mille (150 000) euros.

Il est divisé en cinq mille (5 000) parts sociales de trente (30) euros chacune, numérotées de 1 à 5000, attribuées aux associés en proportion de leurs droits, et suite à la cession de parts sociales du 14 novembre 2019 :

- |  |                    |
|--|--------------------|
| - <b>Monsieur Jean Sébastien BLANC,</b><br>à concurrence de quatre mille neuf-cent-quatre-vingt-dix-neuf parts, ci ..... | <b>4 999 parts</b> |
| numérotées de 2 à 5000,  |                    |
| <br>   |                    |
| - <b>Madame Laëtitia AMBROISE,</b><br>à concurrence de une part, ci .....  | <b>1 part</b>      |
| numérotée 1,   |                    |
| <br>   |                    |
| total correspondant au nombre de parts composant le capital social<br>soit cinq mille, ci.....                           | <b>5 000 parts</b> |

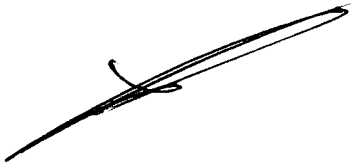
### TROISIÈME RESOLUTION

L'assemblée générale donne tout pouvoir au porteur d'une copie ou d'un extrait du présent procès-verbal, à l'effet d'accomplir toutes formalités légales.

Plus rien n'étant à l'ordre du jour, la séance est levée.

De tout ce que dessus il a été dressé le présent procès-verbal qui, après lecture, a été signé par la gérance et les associés ou leurs mandataires.

- Monsieur Jean Sébastien BLANC

A handwritten signature in black ink, consisting of several overlapping strokes that form a cursive, somewhat abstract shape, likely representing the name 'Jean Sébastien Blanc'.